



Centre -  
Limousin -  
Allier -  
Poitou-Charentes



# RÉSULTATS DES ATELIERS BOVINS LAIT

## Système d'alimentation « pâturage limité »

### Campagne 2017



Ces exploitations sont présentes sur l'ensemble de la zone (26 exploitations dans l'échantillon étudié). La main-d'œuvre de l'atelier lait représente 2,1 UMO dont 0,5 salarié. L'alimentation repose essentiellement sur du maïs ensilage, de l'herbe stockée et du pâturage limité dans la durée. L'alimentation distribuée représente 4,1 t de MS/UGB/an, avec un poste achat globalement maîtrisé. On observe une forte variabilité des résultats entre exploitations. Elle est expliquée par les charges de mécanisation et l'effet volume.

Les résultats 2017 sont caractérisés par une évolution de différents postes :

- + 39 €/1 000 L prix du lait payé,
- + 15 €/1 000 L de charges de mécanisation,
- + 20 €/1 000 L d'annuités (investissements et crédits court terme).

## CARACTÉRISTIQUES STRUCTURELLES

Critères	Moyenne	Écart	Mon exploitation
UMO BL*	2,1	1,4 - 2,7	
dont UMO exploitant(e) BL	1,7	1,0 - 2,4	
Lait vendu** (litres)	571 000	367 000 - 776 000	
Lait vendu/UMO (litres) affectés au BL	285 000	200 000 - 371 000	
Nombre de VL	75	53 - 97	
Nombre d'UGB lait	107	72 - 142	
Nombre d'UGB viande	5	0 - 22	
SAU (ha)	120	58 - 185	
dont cultures de vente	36	0 - 88	
dont SFP	79	58 - 100	

\* Part de la main-d'œuvre affectée à l'atelier laitier - \*\* Lait vendu laiterie + transformé + vente directe + consommation familiale.

COLLECTION RÉFÉRENCES

## COÛT DE PRODUCTION DE L'ATELIER LAIT

Critères	Moyenne	Écart	Mon exploitation
<b>Coût de production total (€/1 000 l)</b>	<b>476</b>	<b>399 - 554</b>	
<b>Travail (€/1 000 l)</b>	<b>133</b>	<b>87 - 179</b>	
dont salaires et cotisations salariales (€/1 000 l)	19	3 - 34	
dont rémunération du travail exploitant* (€/1 000 l)	114	61 - 167	
<b>Coût de production hors main-d'œuvre exploitant (€/1 000 l)</b>	<b>362</b>	<b>310 - 414</b>	
<b>Foncier et capital (€/1 000 l)</b>	<b>32</b>	<b>20 - 45</b>	
dont fermage et frais du foncier (€/1 000 l)	18	10 - 26	
dont frais financiers (€/1 000 l)	6	3 - 10	
<b>Frais divers de gestion (€/1 000 l)</b>	<b>27</b>	<b>17 - 37</b>	
<b>Bâtiments et installations (€/1 000 l)</b>	<b>36</b>	<b>22 - 51</b>	
dont eau, électricité et gaz (€/1 000 l)	11	5 - 19	
dont entretien et location des bâtiments (€/1 000 l)	5	1 - 10	
dont amortissements bâtiments - installations (€/1 000 l)	20	6 - 34	
<b>Mécanisation (€/1 000 l)</b>	<b>101</b>	<b>79 - 124</b>	
dont travaux par tiers (€/1 000 l)	24	12 - 36	
dont carburants et lubrifiants (€/1 000 l)	13	9 - 18	
dont entretien et achat petit matériel (€/1 000 l)	19	8 - 24	
dont amortissements matériel (€/1 000 l)	45	25 - 65	
<b>Frais d'élevage (€/1 000 l)</b>	<b>42</b>	<b>31 - 52</b>	
dont frais vétérinaires (€/1 000 l)	9	6 - 12	
dont frais reproduction, identification, GDS, contrôle de performance (€/1 000 l)	28	23 - 34	
dont achat de litière (€/1 000 l)	4	0 - 10	
<b>Approvisionnements des surfaces** (€/1 000 l)</b>	<b>32</b>	<b>21 - 42</b>	
dont engrais et amendements (€/1 000 l)	10	5 - 14	
dont semences (€/1 000 l)	11	7 - 16	
dont autres charges végétales (€/1 000 l)	11	5 - 17	
<b>Alimentation des animaux (€/1 000 l)</b>	<b>74</b>	<b>47 - 102</b>	
dont achat de concentrés et minéraux (€/1 000 l)	72	45 - 99	
dont achat de fourrages et mise en pension (€/1 000 l)	3	0 - 8	

\* La rémunération du travail exploitant (y compris les charges sociales) est calculée sur la base de 2 SMIC brut/UMO affectée à l'atelier lait.

\*\* Les surfaces prises en compte sont les surfaces fourragères ainsi que les surfaces récoltées en grain pour l'autoconsommation du troupeau laitier.

## PRODUITS DE L'ATELIER LAIT

Critères	Moyenne	Écart	Mon exploitation
<b>Total produits atelier bovins lait (€/1 000 l)</b>	<b>451</b>	<b>419 - 483</b>	
dont produit lait (€/1 000 l)	343	328 - 357	
dont produit viande (€/1 000 l)	37	26 - 49	
dont aides et autres produits (€/1 000 l)	71	42 - 102	

## PRIX DE REVIENT ET PRIX DE FONCTIONNEMENT

Critères	Moyenne	Écart	Mon exploitation
<b>Coût de production (€/1 000 l)</b>	<b>476</b>	<b>399 - 554</b>	
<b>Prix de revient 2 SMIC brut/UMOF lait (€/1 000 l)</b>	<b>368</b>	<b>310 - 426</b>	
Rémunération permise (€/1 000 l)	89	41 - 137	
Rémunération permise (SMIC/UMO exploitant)	1,8	0,6 - 3,0	
<b>Coût de fonctionnement (€/1 000 l)</b>	<b>461</b>	<b>378 - 544</b>	
<b>Prix de fonctionnement 2 SMIC brut/UMOF lait (€/1 000 l)</b>	<b>353</b>	<b>289 - 416</b>	
Trésorerie permise (en nb SMIC)	2,1	0,7 - 3,4	

Valeur SMIC brut annuel : 17 966 €, soit pour 2 SMIC brut annuel : 35 932 €.



**Attention** à partir de cette année, la rémunération « objectif » est fixée à 2 SMIC brut/UMOF lait

## MÉTHODOLOGIE

### Approche comptable

Le coût de production de l'atelier lait mesure le coût de l'activité laitière indépendamment du niveau d'autofinancement ou de propriété des moyens de production. Il est la somme des charges courantes (approvisionnement des surfaces, achat d'aliment, frais d'élevage, mécanisation, bâtiments fermages, gestion), **des amortissements et des charges supplétives** (rémunération des capitaux propres et du travail des exploitants, y compris MSA).

Le prix de revient mesure le prix du lait nécessaire pour rémunérer la main-d'œuvre et les capitaux propres de l'atelier lait compte tenu du montant déjà couvert par les aides et les produits joints.

### Approche trésorerie

Le coût de fonctionnement de l'atelier lait et le prix de fonctionnement du lait sont les résultats d'une approche "trésorerie" de l'exploitation. Pour les calculer, **on remplace les amortissements par les capitaux d'emprunts remboursés.**

## FOCUS SUR LES FRAIS D'ÉLEVAGE

Critères	Moyenne	Écart	Mon exploitation
<b>Frais d'élevage (€/VL)</b>	<b>308</b>	<b>243 - 374</b>	
dont véto (€/VL)	65	42 - 88	
dont contrôle de performances (€/VL)	56	38 - 73	
dont repro (€/VL)	70	42 - 99	
dont litière (€/VL)	30	0 - 69	
dont hygiène et autres frais d'élevage (€/VL)	-	-	

## CONDUITE DU TROUPEAU

Critères	Moyenne	Écart	Mon exploitation
Lait produit* (l/VL)	7 640	6 590 - 8 700	
Lait produit* (l/ha SFP bovins lait)	7 530	4 960 - 10 100	
Moyenne Contrôle laitier (kg/VL)	8 440	7 660 - 9 220	
TB moyen laiterie (g/l)	41,3	40,0 - 42,7	
TP moyen laiterie (g/l)	32,7	31,7 - 33,7	
UGB VL/UGB lait (%)	71 %	65 - 76	
Taux de réforme (%)	30 %	21 - 38	
Age au premier vêlage (mois)	30	26 - 34	
Prix des veaux (€/tête)	133	107 - 159	
Prix des réformes (€/tête)	770	647 - 894	
Intervalle vêlage-vêlage (jours)	412	394 - 430	
Concentrés spécifiques vaches en kg/VL/an	1 646	1 207 - 2 086	
en g/l	214	171 - 256	
Concentré vaches + génisses en kg/VL/an	2 060	1 610 - 2 510	
en g/l	256	208 - 304	
Prix moyen des concentrés (€/tonne)	311	267 - 355	

\* (Lait vendu laiterie + transformé + vente directe + autoconso veaux et famille).

## CONDUITE DES SURFACES FOURRAGÈRES

Critères	Moyenne	Écart	Mon exploitation
Chargement bovins lait (UGB/ha SFP)	1,4	1,0 - 1,8	
% de cultures fourragères* dans la SFP lait	30 %	19 - 41	
Fourrages stockés utilisés (tMS/UGB/an)	4,1	3,2 - 4,9	
<b>Charges SFP (€/ha SFP)</b>	<b>205</b>	<b>137 - 273</b>	
dont engrais (€/ha SFP)	65	33 - 97	
dont semences (€/ha SFP)	71	44 - 99	
dont phytos et autres charges végétales (€/ha SFP)	69	33 - 105	

\* Cultures fourragères = maïs, sorgho, céréales et mélanges immatures.

Document édité par l'Institut de l'Élevage  
149 rue de Bercy – 75595 Paris Cedex 12 – www.idele.fr – Décembre 2018 – Référence Idele : 0018 502 039  
Mise en page : Corinne Maigret - Crédit photos : Corinne Maigret

Ont contribué à ce dossier :

Jean-Philippe Garnier – CA Allier  
Alexia Charpentier – CA Indre-et-Loire  
Pascal Thiou – CA Indre-et-Loire  
Marthe Vivant – CA Loir-et-Cher

Nathalie Ferrand – CA du Cher  
Martine Durand – CA Creuse  
Aurélien Legay – CA Corrèze  
Anne-Laure Veysset – CA Charente

Adèle Marsault – CA Vienne  
Ludovic Cotillon – CA Deux-Sèvres  
Christophe Mauger – CA Charente-Maritime  
Benôit Rubin – Institut de l'Élevage

### INOSYS – RÉSEAUX D'ÉLEVAGE

Un dispositif partenarial associant des éleveurs et des ingénieurs de l'Institut de l'Élevage et des Chambres d'agriculture pour produire des références sur les systèmes d'élevages. Ce document a été élaboré avec le soutien financier du Ministère de l'Agriculture (CasDAR) et de la Confédération Nationale de l'Élevage (CNE). La responsabilité des financeurs ne saurait être engagée vis-à-vis des analyses et commentaires développés dans cette publication.